

## RAPPORTS OFFICIELS SUR LA CONDITION DES RÉCOLTES.

Le Bureau fédéral des statistiques a reçu les télégrammes suivants concernant les conditions des récoltes des surintendants des fermes expérimentales du Dominion et du département de l'Agriculture de la Saskatchewan :

### ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Charlottetown.—Température normale de mai ; beau temps la semaine dernière. Semailles générales le 18. A la fin du mois, 75 pour 100 du grain et 25 pour 100 des pommes de terre plantées. Bonne perspective pour le foin.

### NOUVEAU-BRUNSWICK.

Fredericton.—Mai froid et généralement sec, facilitant semailles. Grain tout semé et pommes de terre presque toutes plantées dans la vallée Saint-Jean en haut. Plus de précipitation dans la section est de la province, empêchant semailles. Herbe a bonne apparence ; seigle d'automne à la ferme expérimentale a 3 pieds de haut. Blé d'automne a aussi bonne apparence. Bétail sur pied tout en pâturage à la fin du mois.

### QUÉBEC.

Ste-Anne de la Pocatière.—Printemps tardif dans l'est de Québec ; mai plutôt froid et humide ; premier labour le 8. Semailles à peine possibles avant le 15 ; devinrent générales le 20. A date, seulement 30 pour 100 des pommes de terre et du grain en terre. Prairies ont eu bon hiver ; trèfle promet beaucoup. Arbres fruitiers ont bien passé l'hiver ; feuilles s'ouvrent.

Lennoxville.—Une étendue moyenne semée en grain cette saison, avec un plus faible pourcentage de blé que ces deux dernières années, mais augmentation d'autres grains et de fourrage. Semailles complétées, sauf fèves et navets de Suède. Le trèfle a bien hiverné et promet beaucoup.

Cap-Rouge.—Saison tardive, semailles retardées. Au commencement de juin, aucun blé ni racinage et pas plus de la moitié du grain semée. Belle perspective pour foin, pâturage et fruits.

### MANITOBA.

Brandon.—Mai d'abord frais avec quelques ondées, mais dernière moitié très chaude et sèche. Semailles de blé finies en temps normal. Gros grains semés à fin du mois. Récolte bien partie, endommagée un peu par chaleur, mais reviendrait vite s'il pleuvait. On rapporte quelques dommages par chenilles et sauterelles.

Morden.—Herbes et récoltes de grain ont bonne apparence ; autres peu satisfaisantes. Fin de mai exceptionnellement sèche, température variant de 95 à 100. Humidité du sol très bonne.

### SASKATCHEWAN.

Département d'Agriculture, Regina.—Semailles pratiquement finies. Grands vents ont fait très peu de dommage. Nouvelles semailles à peine nécessaires. Humidité suffisante pour le moment, bien que pluie ferait du bien, surtout dans le nord et le nord-ouest de la province où très peu de pluie est tombé cette année. Tout le bétail est en bon état, on rapporte que quelques bêtes à cornes ont été perdues dans les feux de forêts dans le nord de la province.

Indian-Head.—Toutes les récoltes poussent et paraissent bien. Temps chaud et grands vents ont endommagé certains districts. Pluie requise. Certaines localités rapportent dommages par chenilles et sauterelles. Récoltes plus avancées qu'à l'ordinaire.

Scott.—Temps exceptionnellement chaud pour mai. Vents ont endommagé récoltes dans quelques sections. Chaleur et humidité suffisantes pour germination remarquablement hâtive et bonne croissance. Grains hâtifs couvrent le sol.

### ALBERTA.

Lethbridge.—Pluie de mai un pouce en dessous d'état normal. Récolte générale a besoin d'humidité, mais pluie de 8 pouces dans derniers jours du mois a amélioré conditions. Perspective de récolte dans le sud environ 100 pour 100, mais pluies abondantes de juin requises, vu peu de réserve d'humidité dans le sous-sol.

Lacombe.—Une forte bordée de neige au commencement de mai a retardé les travaux du printemps d'une dizaine de jours. Un temps chaud et venteux a suivi. Les chenilles ont fait quelque dommage. La pluie et la neige à la fin de mai ont fourni l'humidité requise. Tout le blé et 60 pour 100 de l'avoine sont levés. Superficie non changée. Perspective de récolte splendide.

### COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Agassiz.—Mai frais, humide, nuageux, causant printemps très tardif ; soleil moins d'un tiers de mai de l'an dernier. Précipitation 4.71 pouces, un peu en dessous de la moyenne. Foin et pâturage excellents et hâtifs. Autres récoltes, surtout céréales, maïs et racinages, en retard.

peuvent maintenant obtenir de la Commission industrielle des permis d'affaires pour toutes les consignations qu'ils peuvent recevoir. Cette mesure facilite la consommation du poisson canadien sur les marchés canadiens en autant que la chose soit possible. Son importance est indiquée par le fait, en premier lieu, que de grandes quantités de saumon et de sardines se trouvent dans les entrepôts des côtes du Pacifique et de l'Atlantique, et à cause de cette abondance de poisson en mains des milliers de personnes se trouvent sans travail ; tandis qu'en second lieu, ce poisson se détaille sur les marchés domestiques à des prix plus bas que celui qui est importé, bien qu'il soit de qualité nutritive supérieure. A Vancouver, on peut trouver 300,000 caisses, 48 livres à la caisse, de poisson prêtes à être expédiées. La chair de ce poisson est de couleur pâle, et de grandes quantités de poisson dont la chair est de couleur rose, mais de qualité nutritive inférieure, ont été importées des Etats-Unis à cause seule-

## LES BUREAUX DE PLACEMENT CONJOINTS DU DOMINION ET DES PROVINCES

*Leur organisation est complète et il y a maintenant 78 bureaux d'établis dans les diverses provinces.*

Le service de placement organisé conjointement par le Dominion et les provinces a fait des progrès marqués et possède aujourd'hui 78 bureaux actifs distribués sur différents points du pays. C'est une heureuse application de la loi de coordination des bureaux de placement. Les bureaux dont nous venons de parler, dit la "Gazette du Travail", sont établis comme suit :

### Ile du Prince-Edouard.

Charlottetown.

### Nouvelle-Ecosse.

Amherst, Glace-Bay, Halifax, New-Glasgow, Sydney, Yarmouth.

### Nouveau-Brunswick.

Bathurst, Campbellton, Fredericton, Moncton, Newcastle, St-Jean.

### Québec.

Hull, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke.

### Ontario.

Belleville, Brantford, Brockville, Chatham, Cobalt, Fort-William, Galt, Guelph, Hamilton, Kingston, Kitchener, Lindsay, London, Niagara-Falls, North-Bay, Orillia, Oshawa, Ottawa, Owen-Sound, Pembroke, Perth, Peterborough, Port-Arthur, St. Catharines, St-Thomas, Sarnia, Sault Ste-Marie, Stratford, Sudbury, Timmins, Toronto (trois bureaux), Welland, Windsor.

### Manitoba.

Winnipeg (trois bureaux), Brandon, Dauphin, Deloraine.

### Saskatchewan.

Estevan, Moosejaw, Prince-Albert, Regina, Saskatoon, Swift-Current, Weyburn, Yorkton.

### Alberta.

Calgary, Edmonton, Lethbridge, Medicine-Hat, Red-Deer.

### Colombie-Britannique.

Nanaimo, New-Westminster, Prince-Rupert, Vancouver (deux bureaux), Victoria.

A la conférence qui a réuni en novembre dernier les premiers ministres provinciaux et les membres du gouvernement fédéral, il y eut une entente générale par laquelle les subventions payées aux gouvernements provinciaux pour les fins de la loi de coordination des bureaux de placement devraient évaluer la moitié de la somme dépensée par les provinces pour le maintien de leurs bureaux, et que la somme totale de la contribution fédérale ne serait pas limitée à la somme de \$50,000 pour 1918-19 et de \$100,000 pour 1919-20 tel que stipulé par la loi. Cette entente fut acceptée par le gouvernement fédéral qui en a fait le sujet d'un arrêté en conseil (C.P. 537), en date du 12 mars 1919. Pour l'année 1918-19 on a voté une somme additionnelle de \$30,000 ce qui porte à \$80,000 le chiffre des subventions pour cette année-là. Pour l'année 1919-20, on a voté une somme spéciale de \$150,000 qui, ajoutée à la somme de \$100,000 accordée par la loi, porte à \$250,000 la somme des subventions de cette année. Ces nouveaux crédits vont rendre possible l'organisation d'une série complète de bureaux dans tout le pays.

ment d'un système d'annonces très répandu.

Sur les côtes canadiennes de l'Atlantique, il y a abondance de sardines, et on s'attend à ce que les établissements de mise en conserves n'ouvrent leurs portes que le premier de juillet. Les permis d'importation individuels permettra à ce triste état de choses de disparaître, ce qui sera tout à l'avantage de l'industrie canadienne. Le résultat de cette politique tendra également à faire légèrement baisser le coût de la vie.

### SITUATION EN RUSSIE.

De l'étranger la Commission reçoit continuellement des nouvelles encourageantes ayant trait aux conditions amenées par la paix en Europe. Une des nouvelles les plus indicatives, au moins au point de vue des possibilités commerciales, est contenue dans un câblegramme envoyé par le département britannique de l'Industrie outre-mer à l'effet qu'on a préparé une liste des marchands et des représentants d'affaires demeurant autrefois en Russie et qui, l'on suggère, seraient les meilleurs représentants des compagnies canadiennes désirant ouvrir des relations commerciales en Russie dès que les conditions le permettraient. Une bonne partie de l'ancien empire de Russie est déjà ouverte au commerce de l'étranger. Les autorités britanniques considèrent comme favorables les conditions actuelles de commerce. Les maisons canadiennes qui désireraient obtenir des renseignements plus précis pourraient s'adresser d'abord à la Commission industrielle canadienne.

La Norvège est actuellement ouverte à l'importation. Toutes les marchandises peuvent être expédiées directement aux consignataires. Les produits alimentaires peuvent aussi être expédiés directement aux consignataires des autres pays neutres. Il va sans dire, cependant, qu'il faut d'abord se procurer des permis d'exportation avant que les

marchandises puissent laisser le Canada.

On a enlevé de la liste des marchandises pour l'exportation desquelles à toute destination, il faut un permis individuel, le beurre, le fromage, les grains moulus, le saumon en conserves, le sucre et le sirop d'érable. Les seuls produits alimentaires pour l'importation desquels il faut des permis sont le blé, la farine de blé, les sucres, les sardines et le saumon en conserves.

### RESTRICTIONS FRANÇAISES.

Un câblegramme nous fait connaître une liste de soixante-dix articles qui ont été enlevée de la liste des importations françaises publiée dans le journal du Board of Trade (département du Commerce). Ces articles ne sont plus sous le coup des restrictions en matière d'importation, mais seront admis en France sans autorisation. Les principales catégories de produits dans lesquelles les producteurs et fabricants canadiens sont le plus intéressés comprennent le bois, y compris les billes sciées en bois carré ou en planches ou madriers, billots de bois pour pavage, douves, cercles et poteaux, ordinaires ou traités à la composition chimique, le blé, épeautre et grain mélangé ; lin ; ficelle de lieuse ; couvertures en toile pour machines aratoires ; pulpe de bois ; fonte, fer forgé et acier ; fer en gueuse ou en barres, feuilles d'acier et de fer-blanc ; fil de fer et d'acier ; plusieurs catégories de briques de construction ; chaux ; ciment ; graphite ; acier nickelé en feuilles ; cuivre, sauf le minéral de cuivre ; plomb ; fer-blanc, sauf en minéral, antimoine et corindon, et émeri pulvérisé.

### Rendement du blé par acre

Le rendement moyen par acre du blé d'automne au Canada est de 23 boisseaux, et du blé de printemps, 19 boisseaux. La moyenne comparative des Etats-Unis est de 15.5 boisseaux pour le blé d'hiver et de 13.2 boisseaux pour le blé de printemps. Ces chiffres sont pris de l'Annuaire du Canada qui vient de paraître et se rapportent à 1916-17.

## SURABONDANCE DE SARDINES ET DE SAUMON EN CONSERVES

*La mission industrielle canadienne entreprend de remédier à la situation actuelle de l'industrie de la pêche au Canada au moyen d'émission de licences.*

### Restrictions sur importations.

Tout en donnant beaucoup d'attention aux commandes arrivant des pays étrangers, grâce au crédit établi à l'étranger par le gouvernement canadien, ainsi qu'au transport des articles fabriqués de la manufacture aux ports de mer, la Commission industrielle canadienne ne néglige en aucune manière les détails de sa besogne en ce qui a trait à la partie domestique. Les importateurs de saumon et de sardines en conserves